

## Présentez vos demandes de prêts en ligne par l'entremise de EASE

À B2B Banque, nous nous engageons à fournir des produits et des services qui répondent aux besoins de nos clients, de réputés conseillers comme vous. C'est pourquoi nous avons créé EASE, notre système de soumission électronique des demandes, grâce auquel vous pouvez rapidement et facilement remplir, sauvegarder, imprimer et présenter des demandes de prêts investissement, de prêts REE et de prêts CELI au nom de vos clients, et en faire le suivi jusqu'au déboursement.

### Profitez des nombreux avantages de EASE

- Vous **gagnerez du temps** grâce à une navigation simplifiée et des formulaires préremplis.
- Vous **aurez moins de documents à remplir et éviterez les délais** qui peuvent survenir lorsque des renseignements sont manquants ou que l'écriture sur une demande papier est illisible.
- Vous **validez l'admissibilité des fonds affectés en garantie** en utilisant l'option Valider les fonds admissibles à titre de garantie.
- Vous **recevrez un courriel confirmant l'état de la demande** dans les secondes qui suivent la présentation d'une demande.
- Vous pourrez **assurer le suivi et la surveillance** de l'état des demandes de prêts de vos clients.
- Vous pourrez **générer plusieurs types de rapports** qui vous aideront à gérer vos affaires.
- **Traitez toutes vos demandes de prêt en ligne**, y compris les prêts obtenus dans le cadre d'une alliance de distribution, dans un seul emplacement EASE, à l'adresse [b2bbanque.com/EASE](https://b2bbanque.com/EASE).

### Divers programmes de prêts offerts sur EASE

- **Programme de prêt standard B2B Banque** — Ce programme est offert pour les prêts investissement servant à l'acquisition de fonds communs de placement, pour les prêts REE et pour les prêts CELI. Pour les prêts investissement, ce programme permet, en une seule demande et à des taux standards, d'investir dans plusieurs familles de fonds parmi une vaste gamme de fonds communs de placement. Pour les prêts REE, le produit du prêt peut être déposé dans un compte REER auprès de B2B Banque Services de courtiers ou dans un compte CPG REER auprès de B2B Banque. Pour les prêts CELI, le produit du prêt est déposé dans un CELI auprès de B2B Banque Services de courtiers.
- **Programme de prêt sélect B2B Banque** — Ce programme est offert uniquement dans le cadre des prêts investissement servant à l'acquisition de fonds communs de placement. Vous pouvez bénéficier de taux réduits et offrir à vos clients des taux plus avantageux et une plus grande diversification de leurs portefeuilles.
- **Programme de prêt d'alliances de distribution de B2B Banque** — Ce programme est offert pour les prêts investissement servant à l'acquisition de fonds communs de placement et de fonds distincts, pour les prêts REE et pour les prêts CELI. Pour les prêts investissement, vous pouvez demander des prêts d'alliances de distribution à taux privilégiés. Les garanties doivent demeurer dans la même famille de fonds admissibles offerts par une seule alliance de distribution. Le produit des prêts REE est envoyé à l'alliance de distribution concernée pour être déposé dans le compte enregistré d'épargne de l'emprunteur. Pour les prêts CELI, le produit du prêt est transmis à l'alliance de distribution pour être déposé dans le CELI de l'emprunteur.

## Il est facile et rapide de vous inscrire sur EASE

Il y a deux manières de s'inscrire sur EASE : en ligne ou en communiquant avec le Service à la clientèle de B2B Banque au **1.866.884.9407**. C'est à vous de choisir!

### Pour vous inscrire en ligne :

1. Allez à **b2bbanque.com/EASE** pour accéder à EASE.
2. Cliquez sur le lien **Toujours pas inscrit?** et remplissez la page d'inscription.
3. Vous recevrez un courriel confirmant que votre compte a été activé sur EASE. Mémo­risez votre code d'accès et votre mot de passe en vue d'un usage futur.

### Processus de travail pour les demandes EASE

Voici les étapes à suivre pour remplir, sauvegarder, imprimer et présenter des demandes de prêt REE, de prêt CELI ou de prêt investissement en ligne.

Allez à **b2bbanque.com/EASE** et ouvrez une session sur EASE. Cliquez sur **Nouveau prêt** en haut de la page et sélectionnez le programme de votre choix.

Remplissez tous les onglets, faites imprimer la demande et vérifiez que tous les renseignements sont exacts. Aucune modification ne peut être apportée une fois la demande présentée pour l'évaluation de crédit. Assurez-vous que vous et vos clients avez signé tous les documents. Toute modification apportée à la demande de prêt papier doit être paraphée par vos clients et par vous-même.

Cliquez sur **Soumettre pour évaluation de crédit**. Vous recevrez un avis par courriel dans les secondes qui suivent, confirmant l'état de la demande. Si l'état indique :

**Crédit approuvé :**  
nous communiquerons avec vous par courriel et/ou par télécopieur. Passez à l'étape suivante.

**Révision de crédit en cours :**  
nous communiquerons avec vous par courriel et/ou par télécopieur pour vous faire part de notre décision.

**Crédit refusé :**  
nous communiquerons avec vous par courriel, par téléphone et/ou par télécopieur

**En révision — Courtier :**  
le courtier examinera la demande et, si elle est approuvée, il la transmettra à B2B Banque, qui prendra une décision<sup>1</sup>.

Pour les prêts investissement : si le prêt est approuvé, faites parvenir la demande portant toutes les signatures originales ainsi que les documents requis à l'adresse suivante<sup>1</sup> :

B2B Banque, Prêts investissement, 199 rue Bay, bureau 600, CP 279 SUCC Commerce Court, Toronto, ON M5L 0A2.

**Veillez inscrire le numéro de transaction EASE sur tous les documents envoyés par la poste.**

#### Le déboursement du prêt sera effectué après la réception et la vérification des documents de prêt originaux.

En ce qui concerne les prêts investissement servant à l'acquisition de fonds communs de placement, le produit du prêt sera déposé dans un compte d'investissement (nouveau ou existant) au nom de l'emprunteur/des emprunteurs auprès de B2B Banque Services de courtiers dans un délai d'un jour ouvrable.

Pour les prêts investissement servant à l'acquisition de fonds distincts, le produit du prêt sera déposé dans un compte de garantie (nouveau) au nom de l'emprunteur/des emprunteurs auprès de B2B Banque.

Pour les prêts REE et les prêts CELI : si le prêt est approuvé, faites parvenir la demande portant toutes les signatures ainsi que les documents requis<sup>1</sup> : Par télécopieur :

À l'attention de B2B Banque, Prêts investissement Téléc. 1.866.941.7711 OU Par la poste (documents originaux) : B2B Banque, Prêts investissement, 199 rue Bay, bureau 600, CP 279 SUCC Commerce Court, Toronto (Ontario) M5L 0A2.

Veillez inscrire le numéro de transaction EASE sur tous les documents envoyés par la poste.

Pour les prêts REE et les prêts CELI : le produit est versé dans le compte REER de l'emprunteur auprès de B2B Banque Services de courtiers, dans son compte CPG REER auprès de B2B Banque, ou à titre de cotisation dans un compte enregistré de l'emprunteur auprès d'une alliance de distribution de son choix. Pour les prêts CELI, le produit est versé dans le compte CELI de l'emprunteur auprès de B2B Banque Services de courtiers ou transmis à une alliance de distribution à titre de cotisation à un CELI.

**Pour obtenir de plus amples renseignements sur EASE ou sur nos programmes de prêts investissement, de prêts REE et de prêts CELI, visitez **b2bbanque.com** ou composez le **1.866.884.9407**.**

<sup>1</sup>Certains courtiers peuvent exiger l'examen initial de tous les documents. B2B Banque n'offre aucun conseil de placement aux particuliers ou aux conseillers et n'appuie ni n'encourage aucun produit de placement. Il incombe au courtier et au conseiller, et non à B2B Banque, de déterminer si les placements sont adéquats pour leurs clients et d'aviser ces derniers des risques associés aux investissements effectués au moyen d'un emprunt. B2B Banque agit strictement à titre de prêteur et d'administrateur de comptes de prêt. On ne doit pas présumer que B2B Banque a accordé son appui à un choix de placement, à un programme ou à une stratégie parce qu'elle a accordé son approbation à un prêt. Tous les prêts font l'objet d'une approbation de crédit, et les sommes empruntées doivent être remboursées quel que soit le rendement des montants investis. B2B Banque se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'exiger de l'information ou des pièces justificatives supplémentaires. Les programmes de prêts B2B Banque sont offerts exclusivement par l'entremise de conseillers financiers accrédités. B2B Banque Services de courtiers comprend B2B Banque Services financiers Inc. (membre de l'ACCFM), B2B Banque Services de valeurs mobilières Inc. (membre de l'OCRCVM et du Fonds canadien de protection des épargnants) et B2B Banque Services aux intermédiaires Inc. (courtier établi au Québec et réglementé par l'AMF). ©B2B BANQUE est une marque de commerce enregistrée au nom de B2B Banque.